

Bourg Saint Maurice - Le 04/06/2025

COMMUNICATION DU CONSEIL SYNDICAL
Communication from the co-ownership council

Objet: dernières informations des experts d'assuré (Cabinet MACABIES)

« «

Un compte rendu du maître d'œuvre sera fait d'ici la fin de la semaine.

Une petite synthèse des points évoqués lors de notre réunion.

Etaient présents :

- 3 personnes du syndic
- 1 personne de GBC (courtier)
- L'expert intervenant pour l'assureur
- 3 personnes de Macabies & Associes

Nous avons évoqué la méthodologie de travail à mettre en place entre notre confrère et nous afin d'utiliser des supports communs dans l'objectif d'éviter toute perte d'information.

Proposition d'étendre à la gestion des accès la mission de l'entreprise de gardiennage (APR). Une fois les bâtiments sécurisés, il pourrait y avoir une procédure d'accès qui pourrait permettre aux résidents de se rendre sur site. Sous réserve de faisabilité, accord de la société de APR, à l'étude.

Rapport d'intervention du Bureau de contrôle pour alimentation des bâtiments A et B OK.
Demande faite au syndic de la communication de ce rapport.
Demande de branchement faite par CIS à Enedis qui doit intervenir.

CIS nous indique que la Mairie souhaite prendre un arrêté d'inhabitabilité provisoire sur les bâtiments A et B ; qui pourra être levé dès la sécurisation du site terminée.

21 appartements sur le C qui seraient potentiellement habitables (remise en service des réseaux). A ce jour, rien n'est certain mais toutes les investigations seront faites afin de pouvoir restituer les appartements au plus tôt si la sécurité et les conditions sanitaires le permettent. (Alimentation électrique, eau, chauffage et ventilation)

3 entreprises de maîtrise d'œuvre supplémentaires ont été contactées par CIS, l'une d'entre elles a décliné, les 2 autres se sont rendues sur place pour chiffrer. (ERM et JML, ECC a décliné) Nous attendons donc 3 devis : VARIANCE qui gère actuellement les mesures conservatoires, ERM et JML.

Le maître d'œuvre qui intervient pour les mesures d'urgences sera sur place le mardi 3 juin. Nous lui demandons de se focaliser sur la sécurité des lieux et des entreprises qui travaillent sur site. L'entreprise ARE est sur place ce jour pour la mise en place de protection périmétrique avec report d'alarme sur le téléphone du vigile, nous faisons deviser la pose de porte sur l'ensemble des lots, nous devrions avoir le devis prochainement pour une intervention dans les meilleurs délais.

Nous attendons le retour du SCAN 3D qui a été réalisé la semaine dernière avant vendredi.

Une date d'AG sera proposée début juillet en fonction des possibilités. Il faut trouver une salle d'une contenance suffisante pour permettre d'accueillir tout le monde dans de bonnes dispositions.

Le sujet de l'embauche d'un gardien a été soulevé, nous avons suggéré à notre confrère que l'assureur puisse participer à sa rémunération, elle sera proposée en AG.

Des analyses d'air ambiant, étendues aux polluants type COV, hydrocarbures et autres ont été réclamées pour les appartements des bâtiments A et B. Elles pourront être prises en charge au titre de la garantie pertes indirectes. Nous avons demandé un devis à la STE ANALYSAIR.

Le MO doit confirmer le délai annoncé par ALPHA, à savoir 1 semaine de dépose et 4 semaines environ pour la couverture provisoire.

Ci-dessous quelques photos de l'avancement des travaux de dépose."

Bien cordialement.

« «

Le conseil syndical



